

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## Projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du PETR Nord de l'Yonne

Le public est informé qu'en application des Codes de l'environnement et de l'urbanisme et de l'arrêté n°2021-01 du Président du PETR Nord de l'Yonne en date du 08/07/2021, une enquête publique est ouverte sur le territoire des intercommunalités membres du PETR Nord de l'Yonne : Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais, Communauté de Communes du Gâtinais en Bourgogne, Communauté de Communes du Jovinien, Communauté de Communes Vanne et Pays d'Othe et Communauté de Communes Yonne Nord.

Cela concerne les communes suivantes : Arces-Dilo, Armeau, Bagneaux, Béon, Boeurs-en-Othe, Brannay, Brion, Bussy-en-Othe, Bussy-le-Repos, Cérilly, Cerisiers, Cézay, Champigny, Champlay, Chamvres, Chaumont, Chaumot, Chéroy, Collemiers, Compigny, Cornant, Coulours, Courgenay, Courlon-sur-Yonne, Courtoin, Courtois-sur-Yonne, Cudot, Cuy, Dixmont, Dollot, Domats, Egriselles-le-Bocage, Etigny, Evry, Flacy, Foissy-sur-Vanne, Fontaine-La-Gaillarde, Fouchères, Fournandin, Gisy-les-Nobles, Gron, Joigny, Jouy, La Belliole, La Celle-Saint-Cyr, La Chapelle-sur-Oreuse, La Postolle, Lailly, Les Bordes, Les Clérimois, Les Sièges, Les Vallées de la Vanne, Lixy, Looze, Maillot, Mâlay-Le-Grand, Mâlay-Le-Petit, Marsangy, Michery, Molinons, Montacher-Villegardin, Nailly, Noé, Pailly, Paron, Paroy-sur-Tholon, Passy, Perceneige, Piffonds, Plessis-Saint-Jean, Pont-sur-Yonne, Pont-sur-Vanne, Précy-sur-Vrin, Rosoy, Rousson, Saint-Agnan, Saint-Aubin-sur-Yonne, Saint-Clément, Saint-Denis-lès-Sens, Saint-Julien-du-Sault, Saint-Martin-d'Ordon, Saint-Martin-du-Tertre, Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes, Saint-Sérotin, Saint-Valérien, Saligny, Savigny-sur-Clairis, Sens, Sépeaux-Saint-Romain, Serbonnes, Sergines, Soucy, Subigny, Thorigny-sur-Oreuse, Vallay, Vaudeurs, Vaumort, Verlin, Vernoy, Villeblevin, Villebougis, Villechétive, Villecien, Villemanche, Villenavotte, Villeneuve-la-Dondagre, Villeneuve-la-Guyard, Villeneuve-l'Archevêque, Villeneuve-sur-Yonne, Villeperrot, Villeroy, Villethierry, Villevallier, Villiers-Louis, Vinneuf, Voisines.

Cette enquête porte sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du PETR Nord de l'Yonne dont les trois caractéristiques principales sont de préserver et valoriser les ressources, le cadre paysager et naturel au service d'un développement éco responsable, de façonner l'identité plurielle du territoire et se rendre visible de tous, et de cultiver la complémentarité et les spécificités des territoires au service d'un projet commun.

**Cette enquête se déroulera du 6 septembre 2021 à 9 heures au 11 octobre 2021 à 17 heures.** Monsieur Nicolas SORET, Président du PETR du Nord de l'Yonne, est la personne responsable du projet de SCoT du Nord de l'Yonne auprès de laquelle des informations peuvent être demandées au 03.86.62.47.95 ou à l'adresse suivante : [accueil@ccjovinien.fr](mailto:accueil@ccjovinien.fr)

Le dossier, qui comporte une évaluation environnementale, sera consultable en version papier dans les lieux suivants : mairie de BUSSY EN OTHE, mairie de CERISIERS, mairie de CHÉROY, mairie de CUY, mairie d'ÉGRISSELLES LE BOCAGE, siège du PETR Nord de l'Yonne et de la Communauté de Communes du Jovinien à JOIGNY, mairie de LA CELLE SAINT CYR, mairie de VAREILLES à LES VALLÉES DE LA VANNE, mairie de PONT SUR YONNE, mairie de SAINT JULIEN DU SAULT, mairie de SAINT MAURICE AUX RICHES HOMMES, mairie de SAINT SÉROTIN, mairie de SAINT VALÉRIEN, Service Urbanisme intercommunal à SENS, mairie de SERGINES, mairie de THORIGNY SUR OREUSE, mairie de VILLENEUVE LA GUYARD, mairie de VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE, hôtel de ville de VILLENEUVE SUR YONNE.

De plus un poste informatique sera mis à disposition du public au siège du PETR Nord de l'Yonne. Le dossier sera également consultable à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/2491>.

Pendant l'enquête, les observations du public pourront soit être :

- Portées sur les registres déposés dans les lieux identifiés d'enquête publique, aux heures d'ouverture habituelles de celles-ci ;
- Adressées par écrit à l'attention du Président de la commission d'enquête : PETR Nord de l'Yonne, 11 quai du 1<sup>er</sup> Dragons, 89300 Joigny ;
- Portées sur le registre dématérialisé qui se trouve à l'adresse suivante <https://www.registre-dematerialise.fr/2491> ou par voie électronique à : [enquete-publique-2491@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-2491@registre-dematerialise.fr).

La commission d'enquête désignée par le Président du Tribunal Administratif de Dijon est composée par Monsieur Michel Breuillé, Président de la commission, Madame Jacqueline Larose et Madame Geneviève GARCIA.

Au moins un des membres de la commission d'enquête siègera aux lieux, jours et heures suivants :

BUSSY EN OTHE (Mairie)	Vendredi 17 septembre de 9h à 12h
CERISIERS (Mairie)	Jeudi 30 septembre de 14h à 17h
CHÉROY (Mairie)	Mercredi 8 septembre de 14h à 17h // Vendredi 24 septembre de 9h à 12h
CUY (Mairie)	Vendredi 1er octobre de 15h à 18h
ÉGRISSELLES LE BOCAGE (Salle du Conseil municipal)	Samedi 2 octobre de 9h à 12h
JOIGNY (Communauté de Communes du Jovinien)	Lundi 6 septembre de 9h à 12h // Lundi 11 octobre de 14h à 17h
LA CELLE SAINT CYR (Mairie)	Vendredi 17 septembre de 14h à 17h
LES VALLÉES DE LA VANNE (Mairie de Vareilles)	Jeudi 7 octobre de 16h à 19h
PONT SUR YONNE (Mairie)	Vendredi 8 octobre de 9h à 12h
SAINTE JULIEN DU SAULT (Salle du foyer des aînés)	Vendredi 10 septembre de 9h à 12h
SAINTE MAURICE AUX RICHES HOMMES (salle polyvalente)	Mardi 28 septembre de 17h à 19h
SAINTE SÉROTIN (salle des fêtes)	Lundi 27 septembre de 14h à 16h30
SAINTE VALÉRIEN (Foyer socio-éducatif)	Vendredi 24 septembre de 14h à 17h
SENS (Service Urbanisme intercommunal)	Mercredi 8 septembre de 9h à 12h // Mardi 21 septembre de 14h à 17h
SERGINES (Salle du club)	Samedi 25 septembre de 9h à 12h
THORIGNY SUR OREUSE (Mairie)	Jeudi 23 septembre de 13h30 à 16h30
VILLENEUVE LA GUYARD (Mairie)	Samedi 9 octobre de 9h à 12h
VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE (Mairie)	Lundi 20 septembre de 9h à 12h // Vendredi 1 <sup>er</sup> octobre de 9h à 12h
VILLENEUVE SUR YONNE (Hôtel de Ville)	Mercredi 15 septembre de 14h à 17h

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête au siège du PETR du Nord de l'Yonne et aux sièges des intercommunalités membres du PETR Nord de l'Yonne, pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que sur les sites internet des intercommunalités membres du PETR Nord de l'Yonne.

Au terme de l'enquête, le SCoT du Nord de l'Yonne, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du Comité Syndical du PETR du Nord de l'Yonne.



## Les habitants du Nord de l'Yonne appelés à s'exprimer sur le projet de territoire

*Du 6 septembre au 11 octobre 2021, le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Nord de l'Yonne sera soumis à enquête publique, permettant aux administrés de consulter le dossier et de formuler des observations.*

*Il s'agit de la dernière étape avant l'approbation d'un document stratégique pour l'organisation territoriale du Nord de l'Yonne comprenant les intercommunalités du Gâtinais en Bourgogne, du Jovinien, de la Vanne et du Pays d'Othe, de Yonne Nord ainsi que du Grand Sénonais.*

--

Depuis 2016, les élus du PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural) du Nord de l'Yonne s'attachent à l'élaboration du premier projet territorial à l'échelle du Pôle d'Equilibre, pour les 15 prochaines années : le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Le SCoT est un document d'urbanisme qui détermine, à grande échelle, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles, notamment en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage.

La stratégie du Nord de l'Yonne est notamment guidée par trois enjeux majeurs :

- Le renforcement de la fonction résidentielle du territoire,
- La préservation et la valorisation des atouts paysagers et patrimoniaux du territoire,
- Le développement des capacités d'innovation et d'excellence.

Par son ambition, un tel projet doit se concevoir en associant l'ensemble des acteurs du territoire : élus, habitants, usagers, associations locales, acteurs économiques, etc. C'est pourquoi depuis le début de la démarche, le PETR a organisé des séminaires, ateliers thématiques et réunions publiques avec ces acteurs.

Avant l'approbation du document début 2022, ce processus de concertation se terminera par **une enquête publique qui aura lieu du 6 septembre 2021 à 9h au 11 octobre 2021 à 17h. Pendant cette période (et uniquement pendant cette période) le public pourra consulter le dossier et formuler ses observations** auprès d'une commission d'enquête indépendante (nommée par le Tribunal administratif).

D'abord en ligne à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/2491>

**Puis dans 19 communes du territoire où seront disponibles le dossier ainsi qu'un registre pour y formuler des observations :** mairie de BUSSY-EN-OTHE, mairie de CERISIERS, mairie de CHÉROY, mairie de CUY, mairie d'ÉGRISSELLES-LE-BOCAGE, siège du PETR Nord de l'Yonne et de la Communauté de Communes du Jovinien à JOIGNY, mairie de LA CELLE-SAINT-CYR, mairie de Vareilles à LES VALLÉES DE LA VANNE, mairie de PONT-SUR-YONNE, mairie de SAINT-JULIEN-DU-SAULT, mairie de SAINT-MAURICE-AUX-RICHES-HOMMES, mairie de SAINT-SÉROTIN, mairie de SAINT-VALÉRIEN, Service Urbanisme intercommunal à SENS, mairie de SERGINES, mairie de THORIGNY-SUR-OREUSE, mairie de VILLENEUVE-LA-GUYARD, mairie de VILLENEUVE-L'ARCHEVÊQUE, Hôtel-de-Ville de VILLENEUVE-SUR-YONNE.

Enfin, **lors de 23 permanences avec un ou plusieurs membres de la commission d'enquête :**

- Lundi 6 septembre 2021 (9h-12h) à Joigny (siège de la CC du Jovinien)
- Mercredi 8 septembre 2021 (9h-12h) à Sens (service urbanisme intercommunal)
- Mercredi 8 septembre 2021 (14h-17h) à Chéroy (mairie)
- Vendredi 10 septembre 2021 (9h-12h) à Saint-Julien-du-Sault (salle du foyer des aînés)
- Mercredi 15 septembre 2021 (14h-17h) à Villeneuve-sur-Yonne (Hôtel-de-Ville)
- Vendredi 17 septembre 2021 (9h-12h) à Bussy-en-Othe (mairie)
- Vendredi 17 septembre 2021(14h-17h) à La Celle-Saint-Cyr (mairie)
- Lundi 20 septembre 2021 (9h-12h) à Villeneuve-l'Archevêque (mairie)
- Mardi 21 septembre 2021 (14h-17h) à Sens (service urbanisme intercommunal)
- Jeudi 23 septembre 2021 (13h30-16h30) Thorigny-sur-Oreuse (mairie)
- Vendredi 24 septembre 2021 (9h-12h) à Chéroy (mairie)
- Vendredi 24 septembre 2021 (14h-17h) à Saint-Valérien (foyer socio-éducatif)
- Samedi 25 septembre 2021 (9h-12h) Sergines (salle du club)
- Lundi 27 septembre 2021 (14h-16h30) à Saint-Sérotin (salle des fêtes)
- Mardi 28 septembre 2021 (17h-19h) à Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes (salle polyvalente)
- Jeudi 30 septembre 2021 (14h-17h) à Cerisiers (mairie)
- Vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021 (9h-12h) à Villeneuve l'Archevêque (mairie)
- Vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021 (15h-18h) à Cuy (mairie)
- Samedi 2 octobre 2021 (9h-12h) Egriselles-le-Bocage (salle du Conseil municipal)
- Jeudi 7 octobre 2021 (16h-19h) aux Vallées de la Vanne (mairie de Vareilles)
- Vendredi 8 octobre 2021 (9h-12h) à Pont-sur-Yonne (mairie)
- Samedi 9 octobre 2021 (9h-12h) à Villeneuve-la-Guyard (mairie)
- Lundi 11 octobre 2021 (14h-17h) à Joigny (siège de la CC du Jovinien)

**Enquête publique concernant le projet de Schéma de Cohérence Territorial du PETR Nord de l'Yonne du 6 septembre 9h au 11 octobre 17h.**

Liste et horaires d'ouverture des lieux où le dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre permettant de recueillir les observations sont à dispositions du public :

BUSSY EN OTHE	Mairie 2 Place de la Fontaine 89400 BUSSY-EN-OTHE Tél : 03 86 91 94 87	Les lundi et jeudi de 16h à 18h45 Le vendredi de 9h à 12h
CERISIERS	Mairie Place de l'Hôtel de Ville 89320 CERISIERS Tél. : 03 86 96 21 95	Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
CHÉROY	Mairie 27 place de Général de Gaulle 89690 CHÉROY Tél : 03 86 97 45 60	Les lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h Le mardi de 9h à 12h
CUY	Mairie 1 Rue de l'Eglise 89140 CUY Tél : 03 86 95 96 99	Les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h Le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
ÉGRISSELLES LE BOCAGE	Mairie 26 Grande Rue 89500 ÉGRISSELLES LE BOCAGE Tél 03.86.86.01.17	Les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 11h45 Le samedi de 9h à 12h
JOIGNY	Communauté de Communes du Jovinien 11 Quai du 1er Dragons 89300 JOIGNY Tél : 03 86 62 47 95	Les lundi et mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 Le mardi de 13h30 à 17h30 Le jeudi de 13h30 à 18h30 Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
LA CELLE SAINT CYR	Mairie 3 place de la Mairie 89116 La Celle Saint Cyr Tél : 03 86 80 05 66	Les lundi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h Les mardi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h
LES VALLÉES DE LA VANNE	Mairie de Vareilles 1 rue de l'Érable 89320 LES VALLÉES DE LA VANNE Téléphone : 03 73 74 95 85	Le mardi 13h30 à 14h30 Le jeudi de 17h30 à 19h Le vendredi de 9h à 12h Autres créneaux possibles sur rendez-vous
PONT SUR YONNE	Mairie 14-18, rue de l'Hôtel de Ville 89140 PONT SUR YONNE Tél : 03.86.67.16.79	Les lundi et jeudi de 8h30 à 12h Les mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h Un samedi sur deux de 9h à 12h

SAINT JULIEN DU SAULT	Mairie Place de la Mairie 89330 SAINT JULIEN DU SAULT Tél : 03 86 63 22 95	Les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h15
SAINT MAURICE AUX RICHES HOMMES	Mairie 1 place de l'Ecole 89 190 SAINT MAURICE AUX RICHES HOMMES Tél : 03 86 88 46 19	Le lundi de 14h30 à 17h Le mardi de 17h à 19h Le jeudi de 13h à 15h Le vendredi de 9h à 12h
SAINT SÉROTIN	Mairie 2 Rue des Écoles 89140 SAINT SÉROTIN 09 64 11 17 03	Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 16h30 Le samedi des semaines paires de 10h à 12h
SAINT VALÉRIEN	Mairie 20 rue de la république 89150 SAINT VALÉRIEN Tél : 03 86 88 60 30	Les lundi et jeudi de 9h à 12h Les mardi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
SENS	Service Urbanisme intercommunal 14 Avenue du 14 Juillet 89100 SENS Tél : 03 58 45 10 20	Les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
SERGINES	Mairie Place de l'Hôtel de Ville 89140 SERGINES Tél : 03 86 66 30 28	Les lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h Le samedi de 9h à 12h
THORIGNY SUR OREUSE	Mairie 3 route de Sens 89260 THORIGNY SUR OREUSE Tél : 03 86 88 45 44	Les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
VILLENEUVE LA GUYARD	Mairie 1 place de l'Hôtel de Ville 89340 VILLENEUVE LA GUYARD Tél. : 03 86 66 42 97	Les lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h Le mardi de 14h à 17h Le vendredi de 9h à 12h30 Le samedi de 9h à 12h

**Enquête publique concernant le projet de Schéma de Cohérence Territorial du PETR Nord de l'Yonne du 6 septembre 9h au 11 octobre 17h.**

Durant l'enquête, au moins un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions, aux lieux, jours et horaires de permanence suivants :

BUSSY EN OTHE	Mairie 2 Place de la Fontaine 89400 BUSSY-EN-OTHE Tél : 03 86 91 94 87	Vendredi 17 septembre de 9h à 12h
CERISIERS	Mairie Place de l'Hôtel de Ville 89320 CERISIERS Tél. : 03 86 96 21 95	Jeudi 30 septembre de 14h à 17h
CHÉROY	Mairie 27 place de Général de Gaulle 89690 CHÉROY Tél : 03 86 97 45 60	Mercredi 8 septembre de 14h à 17h Vendredi 24 septembre de 9h à 12h
CUY	Mairie 1 Rue de l'Eglise 89140 CUY Tél : 03 86 95 96 99	Vendredi 1er octobre de 15h à 18h
ÉGRISSELLES LE BOCAGE	Salle du Conseil municipal 1 Place de l'Eglise 89500 ÉGRISSELLES LE BOCAGE Tél 03.86.86.01.17	Samedi 2 octobre de 9h à 12h
JOIGNY	Communauté de Communes du Jovinien 11 Quai du 1er Dragons 89300 JOIGNY Tél : 03 86 62 47 95	Lundi 6 septembre de 9h à 12h Lundi 11 octobre de 14h à 17h
LA CELLE SAINT CYR	Mairie 3 place de la Mairie 89116 La Celle Saint Cyr Tél : 03 86 80 05 66	Vendredi 17 septembre de 14h à 17h
LES VALLÉES DE LA VANNE	Mairie de Vareilles 1 rue de l'Érable 89320 LES VALLÉES DE LA VANNE Téléphone : 03 73 74 95 85	Jeudi 7 octobre de 16h à 19h
PONT SUR YONNE	Mairie 14-18, rue de l'Hôtel de Ville 89140 PONT SUR YONNE Tél : 03.86.67.16.79	Vendredi 8 octobre de 9h à 12h
SAINTE JULIEN DU SAULT	Salle du foyer des aînés 15 Place de la Mairie 89330 SAINTE JULIEN DU SAULT Tél : 03 86 63 22 95	Vendredi 10 septembre de 9h à 12h
SAINTE MAURICE AUX RICHES HOMMES	Salle polyvalente Place de l'Ecole 89 190 SAINTE MAURICE AUX RICHES HOMMES Tél : 03 86 88 46 19	Mardi 28 septembre de 17h à 19h

SAINT SÉROTIN	Salle des fêtes 2 Rue des Écoles 89140 SAINT SÉROTIN 09 64 11 17 03	Lundi 27 septembre de 14h à 16h30
SAINT VALÉRIEN	Foyer socio-éducatif 5 rue Georges Bouilly 89150 SAINT VALÉRIEN Tél : 03 86 88 60 30	Vendredi 24 septembre de 14h à 17h
SENS	Service Urbanisme intercommunal 14 Avenue du 14 Juillet 89100 SENS Tél : 03 58 45 10 20	Mercredi 8 septembre de 9h à 12h Mardi 21 septembre de 14h à 17h
SERGINES	Salle du club Place de l'Hôtel de Ville 89140 SERGINES Tél : 03 86 66 30 28	Samedi 25 septembre de 9h à 12h
THORIGNY SUR OREUSE	Mairie 3 route de Sens 89260 THORIGNY SUR OREUSE Tél : 03 86 88 45 44	Jeudi 23 septembre de 13h30 à 16h30
VILLENEUVE LA GUYARD	Mairie 1 place de l'Hôtel de Ville 89340 VILLENEUVE LA GUYARD Tél. : 03 86 66 42 97	Samedi 9 octobre de 9h à 12h
VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE	Mairie 1 place de la Liberté 89190 VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE Tél : 03 86 86 75 09	Lundi 20 septembre de 9h à 12h Vendredi 1 <sup>er</sup> octobre de 9h à 12h
VILLENEUVE SUR YONNE	Hôtel de Ville Place Georges Clemenceau 99 rue Carnot 89500 VILLENEUVE SUR YONNE Tél : 03 86 87 62 00	Mercredi 15 septembre de 14h à 17h



Calendrier des permanences :

Date	Lieu	Adresse
Lundi 6 septembre de 9h à 12h	JOIGNY	Communauté de Communes du Jovinien 11 Quai du 1er Dragons 89300 JOIGNY Tél : 03 86 62 47 95
Mercredi 8 septembre de 9h à 12h	SENS	Service Urbanisme intercommunal 14 Avenue du 14 Juillet 89100 SENS Tél : 03 58 45 10 20
Mercredi 8 septembre de 14h à 17h	CHÉROY	Mairie 27 place de Général de Gaulle 89690 CHÉROY Tél : 03 86 97 45 60
Vendredi 10 septembre de 9h à 12h	SAINT JULIEN DU SAULT	Salle du foyer des aînés 15 Place de la Mairie 89330 SAINT JULIEN DU SAULT Tél : 03 86 63 22 95
Mercredi 15 septembre de 14h à 17h	VILLENEUVE SUR YONNE	Hôtel de Ville Place Georges Clemenceau 99 rue Carnot 89500 VILLENEUVE SUR YONNE Tél : 03 86 87 62 00
Vendredi 17 septembre de 9h à 12h	BUSSY EN OTHE	Mairie 2 Place de la Fontaine 89400 BUSSY-EN-OTHE Tél : 03 86 91 94 87
Vendredi 17 septembre de 14h à 17h	LA CELLE SAINT CYR	Mairie 3 place de la Mairie 89116 La Celle Saint Cyr Tél : 03 86 80 05 66
Lundi 20 septembre de 9h à 12h	VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE	Mairie 1 place de la Liberté 89190 VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE Tél : 03 86 86 75 09
Mardi 21 septembre de 14h à 17h	SENS	Service Urbanisme intercommunal 14 Avenue du 14 Juillet 89100 SENS Tél : 03 58 45 10 20
Jeudi 23 septembre de 13h30 à 16h30	THORIGNY SUR OREUSE	Mairie 3 route de Sens 89260 THORIGNY SUR OREUSE Tél : 03 86 88 45 44
Vendredi 24 septembre de 9h à 12h	CHÉROY	Mairie 27 place de Général de Gaulle 89690 CHÉROY Tél : 03 86 97 45 60

Vendredi 24 septembre de 14h à 17h	SAINT VALÉRIEN	Foyer socio-éducatif 5 rue Georges Bouilly 89150 SAINT VALÉRIEN Tél : 03 86 88 60 30
Samedi 25 septembre de 9h à 12h	SERGINES	Salle du club Place de l'Hôtel de Ville 89140 SERGINES Tél : 03 86 66 30 28
Lundi 27 septembre de 14h à 16h30	SAINT SÉROTIN	Salle des fêtes 2 Rue des Écoles 89140 SAINT SÉROTIN 09 64 11 17 03
Mardi 28 septembre de 17h à 19h	SAINT MAURICE AUX RICHES HOMMES	Salle polyvalente Place de l'Ecole 89 190 SAINT MAURICE AUX RICHES HOMMES Tél : 03 86 88 46 19
Jeudi 30 septembre de 14h à 17h	CERISIERS	Mairie Place de l'Hôtel de Ville 89320 CERISIERS Tél. : 03 86 96 21 95
Vendredi 1 <sup>er</sup> octobre de 9h à 12h	VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE	Mairie 1 place de la Liberté 89190 VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE Tél : 03 86 86 75 09
Vendredi 1 <sup>er</sup> octobre de 15h à 18h	CUY	Mairie 1 Rue de l'Eglise 89140 CUY Tél : 03 86 95 96 99
Samedi 2 octobre de 9h à 12h	ÉGRISSELLES LE BOCAGE	Salle du Conseil municipal 1 Place de l'Eglise 89500 ÉGRISSELLES LE BOCAGE Tél 03.86.86.01.17
Jeudi 7 octobre de 16h à 19h	LES VALLÉES DE LA VANNE	Mairie de Vareilles 1 rue de l'Érable 89320 LES VALLÉES DE LA VANNE Téléphone : 03 73 74 95 85
Vendredi 8 octobre de 9h à 12h	PONT SUR YONNE	Mairie 14-18, rue de l'Hôtel de Ville 89140 PONT SUR YONNE Tél : 03.86.67.16.79
Samedi 9 octobre de 9h à 12h	VILLENEUVE LA GUYARD	Mairie 1 place de l'Hôtel de Ville 89340 VILLENEUVE LA GUYARD Tél. : 03 86 66 42 97
Lundi 11 octobre de 14h à 17h	JOIGNY	Communauté de Communes du Jovinien 11 Quai du 1er Dragons 89300 JOIGNY Tél : 03 86 62 47 95